Généalogie : le groupe d'entraide offre près de 8 000 actes à la ville

Le Progrès du 08.04.2014

Vie associative. Lors de l'assemblée générale du groupe d'entraide généalogique de Franche-Comté, le groupe dolois a remis au nouveau maire, la copie de près de 8 000 actes de mariages remontant aux XVIIe et XVIIIe siècles.



Debouclans vice-présidente régionale et présidente de la section de Dole. Photo Joëlle Perrin

Dimanche, Christiane De Bouclans a invité ses 80 adhérents à assister à l'assemblée générale du Groupe d'entraide de Franche Comté qui regroupe 1 200 adhérents répartis dans 9 sections dont 2 dans le Jura (Dole et Lons).

Réunis au Chalet du Mont Roland, 120 personnes se sont déplacées pour assister à la 34e assemblée générale du Groupe animé par Françoise Galliou présidente régionale qui rappelait le travail fourni par les bénévoles, les releveurs pour toutes les recherches permettant de remettre à de nombreuses communes des recueils de l'état civil datant de plusieurs siècles, ou l'histoire de leur commune, de métiers de leur région, la vie d'homme illustres. Elle les remerciait aussi de leur patience et leur expérience en participant à l'initiation de nouveaux adhérents, l'histoire de la famille étant souvent le leitmotiv des nouveaux adhérents. Le dynamisme de la présidente reflétant celui de l'association, le Groupe d'entraide de généalogique a été très actif en 2013, notamment avec sa présence lors de forums d'associations comme la section de Dole à la Commanderie, et hors région lors d'expositions, ou lors sa participation au congrès national de la généalogie à Marseille. Christiane De Bouclans qui est aussi vice -présidente régionale a remis à Jean-Marie Sermier député-maire de Dole et à Jean-Philippe Lefevre, adjoint à la culture, six volumes représentant tous les mariages de 1643 à 1792 soit 7 922 actes, copie des registres paroissiaux. Un travail précieux et de longue haleine réalisé grâce à un logiciel crée par la section de Dole et utilisé aujourd'hui dans toute la France. Jean Claude Charnoz fit un brillant exposé sur les origines du Lycée Duhamel qui fait suite à l'école primaire supérieure. Paul Pialat légataire en 1880 de tous ses biens à la ville ayant posé comme unique condition que soit construite une école avec des ateliers pour développer les métiers.